



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 35273

### Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la croissance du nombre de personnes atteintes du cancer cutané depuis ces dernières années. Malgré les informations qui ont été développées dans divers milieux pour faciliter la reconnaissance précoce du mélanome malin qui laissé sans soins peut très vite devenir mortel, il semble que les efforts déployés ne sont pas très efficaces et que les résultats ne sont guère tangibles. Il lui demande quels moyens de prévention peuvent être utilisés en vue d'un dépistage généralisé de ce mal avant qu'il n'ait atteint un caractère de gravité, spécialement dans les milieux scolaires et familiaux, à l'occasion notamment des visites organisées par les médecins scolaires.

### Texte de la réponse

L'augmentation continue de l'incidence du mélanome en France, la gravité du pronostic de ce cancer en cas de découverte tardive et l'identification des facteurs de risque sur lesquels il est possible d'agir ont amené à inclure dans le plan national de mobilisation contre le cancer le développement d'actions de prévention de ce cancer. Il s'agit notamment de campagnes d'information sur le risque d'exposition solaire des petits enfants, ainsi que sur l'amélioration des conditions de détection précoce de cette maladie. La Direction générale de la santé a mené en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), en juillet 2003, une campagne radiophonique de sensibilisation au risque solaire. Un programme triennal de prévention des risques solaires et particulièrement du mélanome sera mis en place en 2004. Les spots radiophoniques de prévention diffusés durant l'été 2003 seront rediffusés à partir du mois de mai 2004. Des brochures d'information destinées au grand public et aux professionnels de santé seront conçues sous l'égide d'un comité de coordination comprenant des experts, puis diffusées. Par ailleurs, le ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées soutient la journée nationale de dépistage gratuit des tumeurs cutanées organisée annuellement par le syndicat national des dermato-vénérologues, lors de laquelle ces praticiens transmettent aussi un message de prévention.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35273

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mars 2004, page 1770

**Réponse publiée le :** 8 juin 2004, page 4323